

Décisions ASC présentées lors de la réunion du CSE GSE de Septembre 2020

Validation de la Prestation Noel Enfants et Adolescents 2020 :

Décision :

Les Elu-e-s du CSE DO Grand-Sud-Est réunis le 29 septembre 2020 valident la prestation Noel Enfants et Adolescents 2020 comme suit :

Pour les enfants nés entre 2010 et 2020, une attribution de chèques cadeaux sous forme dématérialisée d'une valeur de 40 € sera attribuée.

Pour les adolescents nés entre 2004 et 2009, une attribution de chèques cadeaux sous forme dématérialisée d'une valeur de 60 € leur sera attribuée.

Cette attribution d'office sera réalisée à partir du flux média de début octobre 2020.

Les enfants et adolescents (AD) d'un salarié Orange Grand Sud-Est (OD) devront obligatoirement être déclarés dans la fiche du salarié dans Zest, être à charge fiscalement ou pour lesquels une pension alimentaire est versée.

Le prestataire des chèques cadeaux sera celui retenu dans la décision « Choix du prestataire Chèque Cadeaux dématérialisé ».

Enfin pour rappel, le budget Noel Enfants/ Adolescents 2020 est de 190 000 €.

Résultat du Vote des élus :

POUR : 28 Voix / 38

CONTRE : 3 Voix / 38

Abst : 7 Voix / 38

NPPPV : élus / 38